



DIRECTION DU TRANSPORT ET DES SOURCES

Montrouge, le 18 Octobre 2018

Nos Réf. : CODEP-DTS-2018-048878

Monsieur le Directeur
Orano Cycle
BP 16
26701 Pierrelatte CEDEX

Objet : Contrôle des transports de substances radioactives
Inspection n° INSNP-DTS-2018-0335 du 26 septembre 2018
Maintenance des surcoques COG-OP-30 B

Réf. : [1] Code de l'environnement, notamment son chapitre VI du titre IX du livre V
[2] Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR), édition 2017

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre des attributions de l'Autorité de sûreté nucléaire concernant le contrôle des transports de substances radioactives, une inspection a eu lieu le 26 septembre 2018 sur le site d'Orano Cycle au Tricastin et sur le site de votre sous-traitant, la société Atelier Mécano Soudure (AMS), à Pierrelatte, sur le thème de la maintenance des surcoques COG-OP-30 B des cylindres 30 B chargés en UF₆.

Je vous communique ci-dessous la synthèse de l'inspection ainsi que les principales demandes et observations qui résultent des constatations faites, à cette occasion, par les inspecteurs.

SYNTHÈSE DE L'INSPECTION

L'inspection en objet concernait la maintenance des surcoques COG-OP-30 B contenant des cylindres 30 B chargés en UF₆ enrichi, qui est sous-traitée par Orano Cycle à la société AMS.

Les inspecteurs ont examiné l'organisation mise en place par Orano Cycle et son sous-traitant pour assurer la conformité des opérations de maintenance aux exigences de la réglementation et du dossier de sûreté, en consultant notamment le cahier des charges techniques, l'audit réalisé de la société AMS par Orano Cycle, ainsi que la réponse de la société AMS aux spécifications techniques d'Orano Cycle. Ils ont supervisé à la réalisation de quelques opérations de maintenance dans l'installation dédiée. Les inspecteurs ont vérifié que les modes opératoires suivis satisfont aux exigences de la norme internationale ISO 7195 relative à ce type d'emballage de transport. La formation des intervenants, le contrôle de la sous-traitance et la prise en compte du retour d'expérience ont été également examinés.

Au vu de cet examen, il apparaît que le système de management mis en place par les différents intervenants conformément au paragraphe 1.7.3 de l'ADR [7] est satisfaisant.

Quelques écarts mineurs et des axes d'amélioration ont cependant été identifiés et sont présentés dans ce qui suit.

A.DEMANDES D’ACTIONS CORRECTIVES

Systeme de management.

Conformément au paragraphe 1.7.3 de l’ADR, je vous rappelle que toutes les opérations liées au transport de substances radioactives, y compris les opérations de maintenance, doivent être encadrées par un système de management de la qualité. Ceci implique notamment l’existence de procédures et d’instructions précises encadrant les opérations de maintenance.

La société Orano Cycle a transmis à son sous-traitant AMS des spécifications techniques pour la maintenance des surcoques COG-OP-30B, que celui-ci a déclinées sous forme d’une procédure opérationnelle.

Une surcoque COG-OP-30B est composée de deux demi-coques, une inférieure et une supérieure. Chaque demi-coque ainsi que le système de fermeture sont soumis à des actions de maintenance. Les spécifications d’Orano Cycle et la procédure d’AMS qui en découle ne précisent pas les points de contrôle réalisés par demi-coque. Or, comme ces points de contrôle peuvent être réalisés à des moments différents, le risque d’un oubli ou d’un manque de traçabilité des points contrôlés n’est pas nul.

Demande A1 : Je vous demande de mettre à jour vos spécifications de maintenance afin de préciser ce qui doit être contrôlé par demi-coque et de veiller à l’application de celles-ci par votre sous-traitant.

B.DEMANDES D’INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Vérification et étalonnage des appareils

Le certificat de contrôle du pied à coulisse servant à mesurer les déformations et impacts sur la coque n’a pu être présenté aux inspecteurs.

Demande B1 : Je vous demande de vous assurer que les appareils de mesure et de contrôle de votre sous-traitant sont conformes. Vous m’indiquerez les dispositions prises en ce sens.

Vérification du type d’emballage

Vos spécifications et la check-list de votre sous-traitant ne mentionnent pas le contrôle de la cohérence du type de colis avec les mentions apposées sur les demi-coques.

Demande B2 : Je vous demande d’ajouter un élément permettant de contrôler le marquage présent sur les demi-coques avec le type de colis.

C.OBSERVATIONS

C1 : La société AMS dispose d’une procédure spécifique pour la réalisation des tests d’étanchéité sur les bouchons fusibles. Les opérateurs sont formés à la réalisation de ce test mais n’ont pas la procédure à disposition en atelier. Je vous invite à vérifier que l’ensemble des procédures pour la maintenance des coques COG-OP-30 B est présent sur le lieu opérationnel.

C2 : Le critère d’acceptation pour le système de fermeture des deux demi-coques consiste à vérifier manuellement la résistance de ce système. Les inspecteurs ont observé que le maintien en position ouverte du système de fermeture est un critère qui permettrait de statuer sur l’état du système de fermeture de manière moins variable selon chaque opérateur. Je vous invite à mettre à jour votre critère de contrôle du système de fermeture en tenant compte du maintien en position ouverte.

Vous voudrez bien me faire part sous deux mois, de vos remarques et observations, ainsi que des dispositions que vous prendrez pour remédier aux constatations susmentionnées. Pour les engagements que vous prendriez, je vous demande de les identifier clairement et d'en préciser, pour chacun, l'échéance de réalisation.

Enfin, conformément à la démarche de transparence et d'information du public instituée par les dispositions de l'article L. 125-13 du code de l'environnement, je vous informe que le présent courrier sera également mis en ligne sur le site Internet de l'ASN (www.asn.fr).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

L'adjoint au directeur du transport et des sources,

Signé par

Thierry CHRUPEK